

Consignes relatives à la rédaction de travaux écrits pour les séminaires de grec

Choix des sujets

Avant de se lancer dans la rédaction de leur travail, les étudiants sont priés de consulter l'enseignant pour s'assurer dès le départ que le sujet correspond bien aux attentes.

Règles à suivre

Rappel : les travaux écrits liés à des séminaires de grec représentent en principe une quantité d'environ 10'000 signes (cf. plan d'études). Pour le décompte des signes, utilisez la fonction « Révision » / « Statistiques » du logiciel Microsoft Word (ou une fonction équivalente avec un autre logiciel).

Le travail écrit doit comporter les éléments suivants :

- Un paragraphe introducteur dans lequel l'étudiant indiquera de manière synthétique la problématique qui fera l'objet du travail.
- Une structure explicite, dont les articulations seront marquées par des sous-titres.
- Une conclusion reprenant les éléments de la problématique pour mettre en évidence les résultats obtenus dans le travail.

Les étudiants s'appuieront à la fois sur les sources originales antiques et selon les besoins sur la littérature secondaire consacrée à des questions d'ordre plus général. Ils prendront cependant soin de clairement faire la distinction entre ce qui relève de leur opinion personnelle, de l'opinion d'un savant moderne, ou enfin de l'analyse du texte antique. Cette distinction doit être marquée au moyen de références précises.

Langue française

Il est attendu des étudiants qu'ils rendent un travail rédigé dans un français correct. Ce principe s'applique aussi bien à l'orthographe qu'à un choix judicieux des expressions, ainsi qu'à l'usage de la ponctuation.

Utilisation de la bibliographie

Une bibliographie n'est pas une simple liste de lecture : il ne suffit donc pas d'énumérer des livres ou des articles à la fin du travail. L'étudiant doit montrer explicitement le lien entre les sources qu'il a utilisées et les réflexions qu'il mène dans son travail. C'est à cela que servent les notes de bas de page. Les notes de bas de page ne doivent pas servir à développer une pensée parallèle, mais fournissent au lecteur les moyens de vérifier les propos tenus dans le corps du texte.

On peut résumer les choses de la manière suivante : a) toute publication citée dans une note de bas de page doit aussi apparaître dans la bibliographie ; b) toute publication figurant dans la bibliographie doit avoir été citée au moins une fois dans une note de bas de page.

Les méthodes de citation de livres ou d'articles sont décrites dans le document annexe « Méthodes de présentation pour le grec ancien ».

Citation de passages d'auteurs grecs

Les auteurs grecs sont cités selon les principes décrits dans le document annexe « Méthodes de présentation pour le grec ancien ». Il est inutile de citer la référence complète de l'édition utilisée, à moins que l'on ne mette en discussion les commentaires apportés par l'éditeur sur le texte antique. Ainsi, par exemple, on peut se contenter de citer Herodot. 3.66.3 (pour un passage d'Hérodote), ou Plat. *Rep.* 359c - 360a (pour un passage de Platon).

Pour citer un mot grec, une translittération en caractères latins en italiques peut souvent suffire (p. ex. λόγος peut être transcrit sous la forme *logos*). Les étudiants qui ne savent pas le grec peuvent donc ignorer les recommandations relatives à la manière de présenter

le grec dans un document écrit. En revanche, les étudiants hellénistes qui doivent citer des passages relativement longs en grec sont priés de se conformer aux instructions fournies au début du document « Méthodes de présentation pour le grec ancien ».

Passages grecs en traduction

Lorsqu'un passage d'un auteur grec doit être cité en traduction, il faut **en priorité faire usage d'une traduction récente, disponible par exemple dans la Collection des Universités de France (Belles-Lettres)**. De telles traductions sont à disposition à la bibliothèque et le passage traduit doit donc être recopié par l'étudiant, qui précisera brièvement le nom du traducteur (p. ex. 'trad. P. Mazon').

Les traductions disponibles sur internet sont dans la majorité des cas vétustes, et parfois fautives. Elles remontent en général au XIX^e siècle. Leur usage n'est permis que si la bibliothèque ne possède pas de traduction plus récente en rayon.

En clair : l'étudiant doit passer à la bibliothèque pour trouver les éventuelles traductions. Un travail réalisé sur internet depuis la chambre à coucher n'est pas admissible.

Délai et forme de reddition

Les travaux écrits peuvent être remis après la fin du séminaire. Dans la perspective d'une validation pour la fin d'une session d'examens, les étudiants doivent toutefois veiller à laisser un temps suffisant à l'enseignant pour la correction. Par conséquent, pour obtenir une validation pour la fin d'une session d'examens, le travail doit impérativement être remis avant le début de la session en question. Dans le cas où un travail nécessiterait des corrections ou des remaniements avant d'être acceptable, aucune garantie ne peut être donnée quant au délai de validation.

Les travaux sont remis par courrier électronique, **sous forme digitale à l'enseignant, au format pdf.**

N.B. : les travaux écrits peuvent faire l'objet d'un contrôle de routine concernant le plagiat.

Et pour terminer : les maximes de communication de Paul Grice¹

1. Maximes de quantité
 - a. Que votre contribution soit aussi informative que nécessaire.
 - b. Que votre contribution ne soit pas plus informative que nécessaire.
2. Maximes de qualité
 - a. Ne dites pas ce que vous croyez être faux.
 - b. Ne dites pas ce que vous n'avez pas de raisons suffisantes de considérer comme vrai.
3. Maxime de relation
 - a. Soyez pertinents.
4. Maximes de manière
 - a. Évitez de vous exprimer de manière obscure.
 - b. Évitez l'ambiguïté.
 - c. Soyez bref.
 - d. Soyez ordonné.

¹ https://fr.wiktionary.org/wiki/maximes_de_Grice